

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Séance de l'assemblée départementale ce vendredi 28 novembre 2025

Les élus départementaux étaient réunis en séance ce vendredi 28 novembre à Nîmes. Parmi les nombreux rapports à l'ordre du jour figurait le Rapport d'orientation budgétaire, qui définit les grandes lignes de la politique départementale pour l'année 2026. Exercice obligatoire avant le vote du budget primitif en début d'année, ce vote intervient dans un contexte national complexe, en attente du vote du Projet de loi de finances (PLF) 2026.

Publié le 28/11/2025 -- Temps de lecture: 7 mn



Rapport d'orientation budgétaire (ROB)

La collectivité devra cette année encore composer avec des dépenses obligatoires en hausse, notamment au niveau du social, sans compensation financière suffisante de l'État, et des recettes en baisse. Des économies seront donc nécessaires mais la collectivité ne renonce à aucun de ses engagements et souhaite préserver un haut niveau d'investissement : 130,7 M€ en 2026.

Ainsi dans un contexte toujours plus contraint, le Conseil départemental s'attache à rester le pôle de stabilité et d'équilibre pour les habitants et les territoires gardois.

• Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter la synthèse du ROB en bas de page.

Le Rapport sur la situation en matière d'Égalité femmes-hommes

Ce rapport annuel est un outil efficace du Conseil départemental pour mettre en lumière les progrès concrets réalisés d'une année à l'autre pour renforcer l'égalité professionnelle et promouvoir les droits des femmes dans le Gard. Le Conseil départemental du Gard atteint ainsi le score exceptionnel de 97 % (contre 70 % en 2023) sur l'index d'égalité professionnelle entre ses agents.

• Découvrez tous les détails dans le rapport complet présenté en bas de page.

Le Rapport sur la situation en matière de développement durable

Dans un contexte de crise climatique et de tensions économiques, la collectivité place la cohésion sociale, la solidarité et l'innovation au centre de ses priorités en matière de développement durable.

• Le rapport annuel présenté en bas de page détaille l'ensemble des actions dans ce domaine.

Zoom sur... les voies vertes

Depuis plus de vingt ans, le Conseil départemental du Gard s'engage pour développer les voies vertes avec l'objectif d'offrir des alternatives à la voiture

individuelle, favoriser le tourisme vert et améliorer la qualité de vie des habitants. Aujourd'hui, le Gard compte près de 196 km de voies vertes et pistes cyclables, soit dix fois plus qu'il y a 10 ans, et prévoit d'ajouter 32 km supplémentaires en 2026, notamment dans le sud du Gard avec deux projets entre Nîmes et Caveirac et au Grau-du-Roi.

Parole d'élue

Il nous faut donc décider en composant avec l'effet "ciseau" entre les recettes en baisse et la hausse des dépenses imposées. Pourtant, céder au défaitisme serait irresponsable. 2026 ne sera ni une année noire, ni une année blanche.

Nous préserverons notre capacité d'investissement qui demeure essentielle, nous continuerons ainsi à accompagner les territoires, à moderniser les collèges, à renforcer la prévention des risques, à améliorer l'accueil dans nos Centres médico-sociaux ou à engager des chantiers structurants.

La Présidente du Conseil départemental

Tous les détails



RAPPORTS

Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2026

1 documents

Publié le 28/11/2025 -

Seule certitude, : la collectivité devra cette année encore composer avec des dépenses obligatoires en hausse, notamment au niveau du social, sans...

à découvrir



RAPPORTS

Rapport sur la situation en matière d'Égalité femmes-hommes 2025

1 documents

Publié le 28/11/2025 -

Ce rapport annuel est un outil efficace du Conseil départemental pour mettre en lumière les progrès concrets réalisés d'une année à l'autre pour...



RAPPORTS

Rapport sur la situation en matière de développement durable 2025

1 documents

Publié le 28/11/2025 -

Dans un contexte de crise climatique et de tensions économiques, la collectivité place la cohésion sociale, la solidarité et l'innovation au centre de...

à Lire



C'EST VOTÉ!

C'est voté - Séance du 28 novembre 2025

1 documents

Publié le 28/11/2025 -

"C'est voté" en vidéo



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- ☐ Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00 ☐ Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>